



Communiqué de presse

Vendredi 2 février 2024

Nouvelle promotion du Conseil parisien des Européens

Lancé en 2018 par la Ville de Paris, le Conseil parisien des Européens se réunira ce samedi 3 février à l'Hôtel de Ville et présentera sa nouvelle promotion composée de 61 Parisiennes et Parisiens issus des 27 pays membres de l'Union Européenne accompagnés d'Arnaud Ngatcha, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la francophonie.

Lancé initialement via le fonds européen INCLUDE et désormais pleinement porté par la Ville de Paris, le Conseil parisien des Européens est une instance unique en Europe dans cette dimension, permettant de rassembler 61 parisiens issus des 27 pays membres de l'UE, qui par leurs expériences d'europeens éclairent les politiques publiques parisiennes et formulent des propositions.

Instance démocratique, foncièrement européenne et faisant l'objet d'un renouvellement partiel tous les ans, elle constitue un outil de démocratie locale de nature à faire participer les parisiens autant qu'à faire vivre concrètement la citoyenneté européenne dans la capitale. Plusieurs adjoints et adjointes à la Maire de Paris saisissent le Conseil parisien des européens sur une thématique afin de l'approfondir sous un jour européen (petite enfance, accessibilité, culture...). L'assemblée pouvant elle-même s'emparer d'une thématique annuelle, l'ensemble faisant toujours l'objet d'un rapport d'activité soumis au vote du Conseil de Paris de décembre.

En 2023, les différents membres ont travaillé sur la participation des ressortissants Européens aux élections européennes (leur inscription sur les listes électorales restant faibles à seulement de 13% environ), ont mené un benchmark européen sur l'accompagnement des jeunes parents ou encore, dans le cadre d'une auto-saisine, se sont penchés sur les enjeux de transition énergétique et écologique de Paris, en écho au Plan climat parisien.

Tirés au sort le 14 décembre 2023 lors du renouvellement partiel des membres, 30 nouveaux membres feront leur entrée ce samedi au Conseil parisien des Européens.

« Créé en 2018 sur le modèle d'instances démocratiques mises en place à Paris comme l'Assemblée citoyenne ou le Conseil parisien de la jeunesse, le Conseil parisien des Européens est une instance unique en Europe, rassemblant 61 parisiens issus des 27 pays membres, chargés d'éclairer par leurs expériences si diverses nos politiques publiques et de proposer de nouvelles initiatives. Le 3 février prochain, j'accueillerai à l'Hôtel de Ville de Paris la nouvelle promotion de cette instance. Je souhaite que ce Conseil parisien des Européens, - par sa modernité, symbole d'unité dans la diversité qu'il incarne -, puisse essaimer en Europe et contribuer au débat nécessaire sur l'Union européenne que nous voulons. Le 9 juin prochain le vote aux prochaines élections sera décisif pour l'avenir de l'Union européenne. » rappelle Arnaud Ngatcha, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la Francophonie.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr